

LE BIMI

la
cgt
93

N° 926 • Novembre 2024 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €



Emploi, industrie, services publics, égalité des droits

5, 11, 12, 14 décembre

Grèves et

Mobilisations

Bien-être, Liberté, Solidarité,
Omnisport 93 :
*création d'un club de sport parrainé
par la CGT.*

Dossier
élections TPE :
*L'UD CGT 93
en campagne !*

USR CGT 93 :
*Budget 2025 : nouveau
tour de vis pour la Sécu,
nouvelles menaces pour
notre santé*

IHS CGT 93 :
*Les bourses du travail :
lieux de défense des
salariés, de citoyenneté,
de démocratie.*



Credit photo : Fotosearch - GraphicObsession.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits **SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**



édito

Kamel BRAHMI

Secrétaire général de l'UD CGT 93

Que fait un gouvernement sans majorité, un Président sans popularité, un pouvoir sans véritable légitimité démocratique ? Il construit le bouc émissaire de la faillite de sa politique. Les cadeaux fiscaux aux entreprises sans contreparties, les allègements d'impôts aux plus riches, et l'austérité salariale ont creusé les déficits et plombé la croissance, mais pour la Droite plurielle gouvernementale le coupable est tout trouvé c'est le fonctionnaire. Ces derniers temps, nous avons assisté à un déluge de mensonge sur la Fonction Publique

Les fonctionnaires seraient par nature « plus absents que les salarié.es du privé. » Or les études disent le contraire : parmi les moins absents on retrouve les enseignant.es et les fonctionnaires d'Etat

Les jours de carence réduiraient le nombre d'arrêts maladie. Ce qui est faux puisque d'après l'INSEE ils ont deux effets principaux : l'allongement de la durée des arrêts maladie. La poursuite du travail malade. Cela peut dégrader la santé des fonctionnaires et augmenter les dépenses de santé associées. Nous sommes bel et bien entrés dans l'ère de « l'alter vérité » stratégie appliquée avec succès par le populiste états unien peroxydé d'extrême droite Donald Trump, celui de la construction d'un récit parallèle sans rapport avec le réel. Les libéraux n'arrivent plus à convaincre de leur mesure aussi injuste qu'inefficace, déploient

désormais une stratégie de manipulation de l'opinion sans limite. La CGT fait partie de acteurs du débat public qui ne cesse de rappeler certaines vérités. Mais nous ne nous payons pas de mot, nous joignons la parole aux gestes syndicaux !

Industrie, emploi, salaires, retraites, services publics, égalité des droits ...de nombreux temps forts de mobilisations construisent un véritable processus de lutte dans un contexte d'instabilité politique qui peut ouvrir des brèches pour ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. C'est à partir de batailles revendicatives sectorielles que nous avons décidé de travailler les convergences pour ouvrir de nouvelles perspectives au monde du travail. Oui il est possible de travailler mieux, toutes et tous, avec de bons salaires en redonnant du sens au travail. Oui il est possible d'investir massivement dans l'industrie pour adapter notre appareil productif aux défis environnementaux et répondre aux besoins sociaux. Oui il est possible de financer nos services publics, de construire une réforme des retraites de la justice sociale. La faillite du macronisme, c'est la faillite du libéralisme économique. Le Capital mise désormais sur des forces politiques autoritaires pour maintenir sa main mise sur la production de richesses au profit de quelques-uns. Le travail peut reprendre la main, le poing levé avec la CGT !!



Sommaire

- 03 Editorial
- 04 En petite couronne, Péresse engage le démentèlement de la RATP
- 05 Mobilisations sociales : les syndicats préparent un mois de décembre chaud
- 06 Bien-être, Liberté, Solidarité, Omnisport 93 : création d'un club de sport parrainé par la CGT.
- 08 Dossier élections TPE : l'UD CGT 93 en campagne !
- 10 La CGT 93 rejoint le collectif BDS France !
- 11 La formation syndicale.
- 12 USR CGT 93 : Budget 2025 : nouveau tour de vis pour la Sécu, nouvelles menaces pour notre santé.
- 14 IHS CGT 93 : les Bourses du travail : Lieux de défense des salariés, de citoyenneté, de démocratie.

RATP : En petite couronne, Péresse engage le démantèlement de la RATP

La privatisation des transports en commun de Paris et ses banlieues proches prend forme, avec l'attribution de trois premiers lots de lignes de bus à des prestataires privés. 19 000 agent-es sont concerné-es.



Un enthousiasme loin d'être partagé par les machinistes et les agents de maintenance du réseau bus de la RATP, qui se réunissaient le jour même à Saint-Ouen à quelques pas du Conseil régional, aux côtés de leurs soutiens. " 20 000 agents sont basculés du jour au lendemain dans le privé, en étant menacés de licenciements s'ils refusent de signer le nouveau contrat, c'est un plan social déguisé ! " dénonce un syndicaliste CGT du centre bus de Flandres (Pantin).

Quelques semaines avant, les agent-es concerné-es avaient reçu une communication de la RATP les informant de leur transfert hors de l'entreprise. A terme, ils perdent de nombreux acquis comme le CSE ou l'accès aux centres de soin de la RATP..

Mardi 12 novembre, le conseil d'administration d'Ile-de-France-Mobilité, l'autorité organisatrice des transports en commun de la région, dévoilait ses premières attributions dans le cadre de la mise en concurrence du réseau bus de Paris et de sa petite couronne.

Le lot "Marne et Brie" qui regroupe 6 centres bus, 39 ligne pour 350 véhicules, est attribué à Keolis, une filiale de la SNCF qui compte également parmi ses actionnaires principaux la Caisse des dépôts du Québec. Les lignes concernées se situent entre l'Est de la Seine-Saint-Denis (Le Raincy, Noisy-le-grand), le Val de Marne et la Seine-et-Marne. Les lots boucle Nord de Seine (Levallois-Perret, Clichy-la-Garenne, Saint-Denis, Saint-Ouen) et Bord-de-Marne (Montreuil, Bagnolet, Neuilly-Plaisance, Gagny entre autres) sont attribués à Cap IDF, une filiale détenue à 100% par la RATP.

Une privatisation au détriment des agent-es

" Historiquement exploités par la RATP, ces premiers gains illustrent la confiance d'Ile-de-France Mobilités dans les engagements de RATP Cap Ile-de-France pour maintenir le plus haut niveau de qualité du service public " se félicitait le groupe RATP dans un communiqué lunaire publié le 12 novembre dernier.

Une privatisation au détriment des usager-es

" C'est une vraie privatisation qui est en cours. On est en train de casser le réseau bus RATP en douze morceaux. Comment peut-on imaginer que cela fonctionnera mieux ? " s'indigne Céline Malaisé, Présidente du groupe de la gauche communiste écologique et citoyenne au Conseil régional. Les élu-es d'opposition, très engagé-es contre la mise en concurrence des transports en commun, ont comptabilisé une perte de plus de 1000 courses quotidiennes en grande couronne depuis le passage à la concurrence qui a débuté en 2021, et qui s'est traduit par la découpe des réseaux bus franciliens en 36 lots différents.

Présente au rassemblement, Sophie Binet dénonce une décision absurde : " alors même que le secteur peine à recruter des machinistes, la privatisation va encore dégrader les conditions de travail des salariés ". La secrétaire générale de la CGT rappelle également que " les pays qui ont privatisé leurs transports publics sont en train d'y revenir ".

Plusieurs actions sont en cours d'organisation, à l'image des cheminots, qui ont déjà lancé une série de mobilisation intersyndicales contre la privatisation du fret.

Mobilisations sociales :

Les syndicats préparent un mois de décembre chaud

Emplois, services publics, les syndicats doivent impérativement se mettre en ordre de bataille pour faire face à une vague de régression sociale sans précédent.

La CGT tire la sonnette d'alarme ! Début novembre, la Confédération alertait sur le risque de disparition de près de 150 000 emplois partout en France dans les prochains mois. Parmi les secteurs concernés, la métallurgie, l'agroalimentaire, le transport ou le commerce. Dans le secteur public, la situation s'annonce également très tendue.

230 Plans sociaux annoncés dans le privé

Alors que les ouvriers de MA France occupent toujours leur usine d'Aulnay-sous-Bois, les groupes Auchan et Michelin ont confirmé les dires de la CGT, annonçant respectivement les licenciements de 2280 employés et de 1200 ouvriers dans toute la France. " La liste des plans de licenciement ne cesse de s'allonger, la CGT en a recensé 230, dont 100 de plus en 6 mois. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg " alertait récemment Sophie Binet qui dénonçait également la liste interminable de cadeaux offerts au patronat : " Un tiers du budget de l'Etat est consacré à des aides aux entreprises ". Aux 178 milliards d'euros d'aides annuelles aux entreprises, il faut ajouter près de 264 milliards d'euros de CICE accordés de 2014 à 2024, ainsi que la suppression de l'impôt sur la fortune qui coûte à la collectivité environ 4,5 milliards d'euros par an depuis 2018.

Face à cette situation urgente, la CGT appelle à une **grande journée de mobilisation interprofessionnelle le 12 décembre prochain**, pour revendiquer notamment un moratoire sur les licenciements, des assises de l'industrie, un conditionnement des aides publiques aux entreprises et un plan national de maintien et de relocalisation des emplois industriels.

Dans le public, les coups vont également pleuvoir

Après avoir donné son nom à une des lois les plus régressives en matière de droit au logement il y a 2 ans, Guillaume Kasbarian n'a pas caché son intention de frapper fort contre ses nouveaux agent-es. Malgré son rétropédalage sur la fin des catégories A, B et C

dans la fonction publique, le très libéral Ministre de la fonction publique veut passer à 3 jours la carence des fonctionnaires en cas d'arrêt maladie, et réduire leur indemnisation, invoquant les vieux prétextes fallacieux de ses prédécesseurs : " une augmentation significative de la moyenne de jours d'absence par agent ". Une assertion fautive et rapidement démentie dans de nombreux médias grâce au rapport annuel de son propre ministère, qui met en lumière une baisse significative des absences, de 2,5 jours par agent et par an en moyenne (de 14,5 jours en 2022 à 12 en 2023).

Présents devant le congrès des maires de France le 19 novembre dernier, les syndicalistes de la Fédération des services publics interpellaient les élu-es qui voient également les moyens de leurs collectivités largement menacés par le gouvernement Barnier. " Les baisses de dotations vont se répercuter directement sur la masse salariale, et donc sur nous " dénonce Christelle Vapaille, co secrétaire de la CSD de la CGT 93. Pour la syndicaliste, également fonctionnaire territoriale à Noisy-le-Grand, le Ministre veut également s'attaquer aux droits des syndicalistes. **Une large intersyndicale des organisations de la Fonction publique regroupant la CGT, la CFDT, la CFE CGC, Solidaires, l'Unsa, et la Fédération Autonome a annoncé mi-novembre une grande journée de mobilisation le 5 décembre prochain, réunissant les 3 versants de la Fonction publique.**



Bien-être, Liberté, Solidarité, Omnisport 93 : création d'un club de sport parrainé par la CGT

Le 1^{er} octobre dernier, à la Bourse départementale du Travail de Bobigny, plusieurs camarades de la CGT organisaient une réunion de présentation pour la création d'un club de sport populaire. Deux semaines plus tard, le 15 octobre, l'association Bien-être, Liberté, Solidarité, Omnisport 93 (BLSO 93) voyait le jour dans les locaux de l'UD 93.

Les fédérations sportives sont complètement intégrées au système des institutions capitalistes internationales et leur influence s'exerce bien au-delà des simples pratiquants. L'impact sur les spectateurs est également important notamment via le "sport-spectacle" qui fait du spectateur un consommateur de masse.

État des lieux du sport en France

En 2022, 60% des 15 ans et plus déclaraient pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine. Pour un pratiquant sur deux, la santé est la raison première de la pratique sportive suivie ensuite par la détente, et l'amélioration de l'état de forme. Si 34 % des pratiquants exercent principalement leurs activités sportives dans un club ou une association, près de trois français sur dix n'ont pas obtenu l'inscription demandée en club ou en association, pour eux ou un proche, au cours des cinq dernières années. En effet, le manque d'installations et de structure est un réel frein à la pratique sportive notamment en Seine-Saint-Denis, département le plus jeune de France métropolitaine.

Le sport, outil du soft power capitaliste :

Le sport est donc un élément influent de notre société. Pourtant il est lui aussi ancré dans la société capitaliste via une conception très largement tournée vers l'individualisme. Même la MAIF, mutuelle se revendiquant de l'économie sociale et solidaire, dans laquelle de nombreux et nombreuses syndicalistes s'investissent titrait dans son bulletin national que « *l'intérêt du sport est de se faire du bien, œuvrer pour la santé, sculpter son corps, soigner son apparence.* »

A poster for 'Boxe Anglaise' (English Boxing) set against a background of a person in boxing gear. The text is in white and red. It includes the title 'BOXE ANGLAISE', the organizing association 'Proposée par l'association Bien être - Liberté - Solidarité - Omnisport 93', and details about the sessions: 'Débutant-es ou confirmé-es', 'Chaque mardi de 19h à 21h', and the location 'Bourse départementale du Travail, 1 place de la libération - Bobigny'. Contact information is provided at the bottom: 'Contact : blso93@gmail.com', 'Nathan : 06 68 84 04 32', and 'Raphaël : 06 19 43 46 61'. There are also icons for a boxing match, a calendar, and a location pin.

BOXE ANGLAISE

Proposée par l'association
Bien être - Liberté - Solidarité - Omnisport 93

**Débutant-es
ou confirmé-es**

**Chaque mardi
de 19h à 21h**

**Bourse départementale
du Travail**
1 place de la libération - Bobigny

Contact : blso93@gmail.com
Nathan : 06 68 84 04 32
Raphaël : 06 19 43 46 61

Par ailleurs, depuis au moins 2017, une tendance au délaissement du monde associatif peut être constatée, la pratique sportive s'orientant davantage vers une pratique individuelle (parfois avec des objectifs découlant d'injonctions vis-à-vis du corps et de la santé, par exemple en salle de sport) que sur une pratique collective réellement socialisante.

Le projet BLS Omnisport 93

Comme démontré précédemment, le sport est un liant social et un outil de sociabilité essentiel dans une époque où l'individualisme et la distance (surtout après la pandémie de Covid-19) prennent le pas sur l'ensemble de la société. Le retour d'une sociabilité entre camarades mais également ouverte à toutes à tous doit viser à un retour d'une culture syndicale en dehors de l'entreprise/du service où elle s'enferme trop souvent.

Dans son histoire, le syndicalisme a su, par de multiples exemples (Bourses du Travail, activités sportives, culturelles, éducatives) transmettre aux travailleurs et aux travailleuses une joie de vivre, mais aussi une capacité à gérer leur existence collectivement, à s'intégrer à une Confédération toujours plus forte car ouverte à toute notre classe sociale et à toutes ses activités émancipatrices.

L'ambition portée par les camarades à l'initiative du projet est donc la création d'un club omnisport via une association affiliée à la FSGT 93 afin d'attirer des personnes de tous secteurs (public, privé, travailleurs sans papier, étudiants, privés d'emploi) dans une ambiance fraternelle et sororelle qui pourrait se prolonger au-delà des entraînements. Cette expérience permettrait de faire vivre ensemble des

individus aux profils variés qui auraient eu peu d'occasion de se rencontrer dans la vie quotidienne. De ces rencontres pourraient émerger des discussions sur les conditions de travail et de vie et donc d'une conscience de classe interprofessionnelle qui irait au-delà des problématiques corporatistes ou philosophiques dans lesquelles nous nous enfermons parfois.

Ce projet existe déjà dans plusieurs départements : le Rhône, le Lot-et-Garonne ou le Tarn avec lesquels nos camarades sont en liens. Ce sont des projets pérennes qui comptent plusieurs années d'existence et plusieurs dizaines de licenciés. Les activités pratiquées sont la boxe/self défense ; le foot à 7 ; la pétanque ; le running et la randonnée.

Depuis le mois d'octobre, le club omnisport a donc démarré ses entraînements de boxe anglaise, chaque mardi de 19h à 21h à la Bourse départementale du Travail de Bobigny. En parallèle, une section randonnée s'organise afin de proposer régulièrement des randonnées en Ile-de-France. Le projet d'une section sport collectif (foot en salle ou autre) est également en réflexion.

Si aucune appartenance syndicale n'est exigée pour rejoindre le club, il est en revanche demandé aux membres de s'engager à respecter les valeurs de l'association qui sont la solidarité de classe, l'internationalisme, la laïcité, l'égalité femme-homme et la lutte contre toutes les discriminations (racismes, LGBTphobies etc.).

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'association par mail à blsomnisport93@gmail.com ou Basile (président de l'association) au 06.10.47.02.78

L'association BLSO 93 a décidé de s'affilier à la FSGT, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail. La FSGT a été fondée en 1934 de l'union de deux fédérations sportives ouvrières, l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail et de la Fédération Sportive du Travail, elles-mêmes héritières de la Fédération Sportive Athlétique Socialiste, fondée en 1908. Son but était, selon la charte constitutive, de se mettre au service des "intérêts sportifs" de l'ensemble du monde du travail, notamment pour que le sport représente "devant les menaces de fascisme et de guerre", un instrument de résistance culturelle et de conquêtes sociales. Cette perspective sera complétée à la Libération par les nouveaux statuts, marqués par l'esprit du réseau "Sport libre" et du Conseil National de la Résistance, qui fixent également comme projet de former à travers l'activité sportive les citoyens "d'une République laïque et démocratique".



Élections dans les Très Petites Entreprises : l'UD 93 en campagne !

Les salariés des très petites entreprises (TPE – moins de 11 salariés) sont appelés à voter à l'occasion des élections professionnelles qui se déroulent du 25 novembre au 9 décembre. Ces élections, qui se déroulent tous les 4 ans, visent à élire leurs représentants dans les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI). Elles servent notamment à informer les salariés sur les dispositions légales et conventionnelles, à statuer sur les questions d'emploi, de formation, de conditions de

travail etc. L'objectif pour la CGT est de s'emparer de ces instances afin qu'elles soient génératrices de droits effectifs pour les salariés des TPE.

Au-delà de cette instance paritaire, c'est la représentativité de toute la CGT qui est en jeu. En effet, au niveau départemental comme au niveau national, c'est la CFDT qui est devenue la première organisation syndicale représentative dans le secteur privé (La CGT dans le 93 reste 1^{ère} orga tous secteurs confondus). Pour inverser le rapport de force et ainsi peser sur les négociations dans les conventions collectives, dans les branches et les territoires, ces élections sont donc capitales d'autant plus qu'il s'agit du dernier scrutin du cycle électoral 2021-2024. Rappelons-le, c'est cette représentativité qui permet de désigner les mandats de chaque organisation syndicale aux Prud'hommes.

Pour toutes ces raisons, notre Union Départementale a décidé de mener plusieurs initiatives à destination des salariés des TPE.

Un publipostage à destination des assistantes maternelles

Un des métiers le plus représenté dans cette élection TPE est celui des assistantes maternelles. Elles sont plus de 3 000 en Seine-Saint-Denis, et sont parmi celles qui participent le plus au scrutin. Très majoritairement féminin, ce salariat permet chaque jour à près de 2 millions de particuliers d'aller travailler en toute tranquillité, en confiant leur enfant à des professionnelles qualifiées. Dans le cadre de ces élections TPE, l'UD



Déploiement à Saint-Ouen le 6 novembre 2024

93 leurs a adressé, à chacune, un courrier personnalisé afin de leur rappeler les enjeux du scrutin et surtout les avancées obtenues par la CGT dans leur métier : la carte CEZAM destinée aux activités sociales et culturelles, la prime de départ volontaire à la retraite ou encore les congés payés qui continuent à être acquis pendant les arrêts maladie. Ce publipostage a également été l'occasion de les informer de l'existence du syndicat CGT du Service à la Personne (SAP), des outils syndicaux dédiés à leur profession (contrat de travail, registre d'administration des soins, plannings, etc), des calculateurs destinés à faciliter leur quotidien (mensualisation, congés payés, impôts, etc). Vous pouvez retrouver toutes les infos sur le site : www.sap.cgt.fr

Les assistantes maternelles sont des professionnelles que nous sommes nombreux et nombreuses à côtoyer dans notre quotidien, donc soyons toutes et tous en campagne : faisons voter CGT !

Des déploiements militants chaque mercredi

Bien entendu, aller à la rencontre des milliers de salariés des TPE du 93 doit être central dans cette campagne. En supplément des distributions de tracts et collages organisés par les unions locales de notre territoire, l'UD a décidé d'organiser en partenariat avec les UL concernées des demies-journées de déploiement syndical dans les villes où le nombre de TPE est le plus important. Ainsi nous étions le 06/11 à Saint-Ouen ; le 13/11 à Saint-

Denis ; le 20/11 à Montreuil ; le 27/11 à Pantin et le 04/12 à Aulnay-sous-Bois. Si cette campagne se montre assez ingrate par moments (et oui, pas facile de discuter du syndicalisme et de la CGT quand le patron est dans la même pièce !!), l'accueil des salariés a, dans l'ensemble, été très positif à partir du moment où nous avons pu échanger un minimum. Nous avons également pu recueillir des contacts de salariés intéressés par le fait de recevoir des informations syndicales grâce aux tablettes numériques et à la plateforme de contacts créée par la confédération à l'occasion de ces élections TPE.

L'organisation d'un centre d'appels

Parce que la CGT 93 est la première organisation syndicale représentative dans les TPE de Seine-Saint-Denis et parce que nous disposons d'un maillage territorial important grâce à nos Unions Locales, nous bénéficions des contacts de plusieurs milliers de salariés. Afin de soutenir la campagne de terrain des Unions Locales, l'UD a décidé d'organiser un centre d'appels à la Bourse départementale du Travail de Bobigny chaque soir lors des deux semaines de vote. Il y a quelques mois, nous avons pu bénéficier d'une subvention confédérale pour ce projet et nous avons donc pris la décision de salarier des étudiants et des salariés précaires pour nous épauler dans cette tâche militante. Membres de la CGT ou de la FSE (Fédération Syndicale Etudiante), ils et elles ont passé plusieurs milliers d'appels afin de sensibiliser les salariés à l'importance de cette élection et à l'intérêt pour elles et eux de faire le choix du vote CGT.

Du 18 novembre au 9 décembre, la confédération met en place un numéro vert mis à la disposition des salarié.es des Très Petites Entreprises. De 9h à 18h, ce sont 103 camarades de tous les départements qui seront mobilisés pour renseigner et surtout faire voter CGT via un accompagnement en direct du salarié sur le site du Ministère du Travail. N'hésitez pas à utiliser et diffuser ce numéro autour de vous :

 **N° VERT 0 801 030 077**

La CGT 93 rejoint le collectif BDS France !

Lancé en 2005, le collectif BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) est un collectif qui regroupe des centaines d'associations, de partis politiques et de syndicats, afin de faire pression sur les acteurs économiques collaborant avec l'industrie de guerre et de colonisation de l'Etat israélien avec un objectif : imposer et faire appliquer le droit international.

Le 19 juillet dernier, la Cour Internationale de Justice (CIJ) déclarait que l'état d'Israël se rendait coupable du crime d'apartheid et d'occupation militaire illégale en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est.

Quelques mois plus tôt, en janvier, cette même instance jugeait plausible le risque d'un génocide contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza en raison de l'offensive menée par l'armée israélienne.

Aujourd'hui, après plus d'une année de bombardements, ce sont plus de 43 000 mort-es, 100 000 blessé-es et près de 10 000 disparu-es qui sont recensés dans l'enclave palestinienne, véritable prison à ciel ouvert. Forte de son impunité, l'extrême-droite israélienne au pouvoir dirigée par Netanyahu poursuit sa folie meurtrière sur le Liban voisin. Là aussi, ce sont déjà

plusieurs milliers de victimes qui sont recensées dans le sud du pays et à Beyrouth la capitale.

Face à l'échec de toutes les formes d'intervention internationale pour convaincre ou forcer l'Etat d'Israël à se conformer au droit humanitaire, à respecter les droits humains fondamentaux et à mettre fin à son occupation et à son oppression du peuple de la Palestine, les organisations de la société civile palestinienne ont décidé en 2005, de lancer une campagne pacifique de mobilisation citoyenne. Elles ont ainsi appelé au boycott, au retrait d'investissements et aux sanctions contre les entreprises et les organisations participant ou encourageant l'apartheid et la colonisation des terres palestiniennes.

La campagne Boycott Désinvestissement Sanction (BDS) est basée sur la non-violence et sur des décisions prises par les organisations palestiniennes elles-mêmes. Elle vise à contribuer concrètement à la reconnaissance effective du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Plusieurs entreprises, françaises ou ayant des activités en France, sont concernées par les campagnes menées par BDS.

Pour ces raisons, la Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de Seine-Saint-Denis réunie le 12 novembre 2024 a décidé, à l'unanimité, de l'adhésion de la CGT 93 à la campagne BDS France.

Fidèles à nos valeurs internationalistes, de solidarité avec les peuples opprimés dans le monde entier, nos engagements pour le droit à l'autodétermination des peuples et nos combats pour la justice et la paix, nous souhaitons mettre notre syndicalisme au service de la défense des vies et de la dignité humaines, de la lutte contre toutes les formes de colonisation et de discrimination et de la promotion de la paix.

QUOI BOYCOTTER?

The infographic lists the following companies: Carrefour, HADIKLAIM, Jordan River, mehadrin, PUMA, AXA, AHAVA COSMÉTIQUES DE LA MER MORTE, MOROCCANOIL, sobastream, KETER, teva, hp HEWLETT PACKARD, and SIEMENS.

ENVIE D'AVOIR PLUS D'INFORMATIONS:

t.me/bdsfrance [@campagnebdsfrance](https://www.instagram.com/campagnebdsfrance) www.bdsfrance.org

[BDSfrance](https://www.facebook.com/BDSfrance) [@campagnebds](https://www.tiktok.com/@campagnebds)

BDS



COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2025

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Niveau 2 : 1^e partie du 20 au 24 janvier 2025 et 2^e partie du 7 au 11 avril 2025
- Niveau 2 : 1^e partie du 3 au 7 mars 2025 et 2^e partie du 19 au 23 mai 2025
- Lutter contre les idées d'extrême-droite : 27 mars 2025
- Risques psychosociaux : 15 au 17 janvier 2025
- Journée d'étude AT/MP : 12 mai 2025
- Combattre les violences sexistes et sexuelles : 16 au 18 avril 2025 ou 10 au 12 décembre 2025
- Initiation à l'utilisation du droit : 13 au 14 juin 2025
- Découvrir le syndicalisme retraité : 25 au 26 septembre 2025
- Bureautique : 31 mars au 4 avril 2025 ou 6 au 10 octobre 2025

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Négociation d'un protocole électoral : 3 au 4 février 2025
- Politique financière syndicat : 24 novembre au 28 novembre 2025
- Formation des formateurs : 31 mars au 4 avril 2025
- Communication : 16 au 20 juin 2025
- Rédaction d'un tract : 16 au 17 octobre 2025
- Animation des Luttes et Sécurité (ALS) : 19 au 20 juin 2025
- Accueil des travailleurs migrants : 9 janvier 2025
- Reversement via Cogétise : 11 septembre 2025

Formation « Accompagnement à un mandat »

- ECO – CSE : 10 au 14 février 2025 ou 17 au 21 mars 2025
- CSE – Santé : 10 au 14 mars 2025 ou 2 au 6 juin 2025 ou 2 au 7 novembre 2025
- CSE Activités sociales et culturelles : 3 au 5 septembre 2025
- Conseiller du salarié : 22 au 24 janvier 2025 ou 17 au 19 février 2025
- Défenseur Syndical : 24 au 28 mars 2025 ou 15 au 19 septembre 2025
- Référent harcèlement sexuel : 8 au 10 septembre 2025
- Délégué syndical : 27 au 31 janvier 2025
- Négociation annuelle obligatoire : 3 au 4 février 2025

Le plan de formation 2025 a été adopté à l'unanimité lors de la CEUD du 8 octobre 2024.

Budget 2025 : nouveau tour de vis pour la Sécu, nouvelles menaces pour notre santé

Le financement de la Sécu, depuis sa création en 1945, est de moins en moins assuré par les cotisations sociales, qui sont pourtant sa marque d'origine. La création de la CSG, sous le gouvernement Rocard en 1991, a été l'un des premiers moments de bascule d'un financement par l'impôt et donc un premier pas vers l'étatisation.

Depuis 1995, la part de fiscalisation dans le financement de la Sécu est passée de 4,9 % à 46,3 %, tandis que la part de la cotisation sociale tombait, elle, de 86,8 % à 49,4 %.

Les lois de financement de Sécu (LFSS) sont de véritables outils de destruction de notre système de Sécurité sociale, mises en place par le plan Juppé en 1995. Elles introduisent un contrôle étatique de son financement et donc de ses dépenses. La suppression des élections des conseils d'administration en découle.

Du bon usage patronal des LFSS

Ce sont ces LFSS qui fixent les exonérations de cotisations pour les employeurs, qui dépassent 80 milliards d'euros en 2023.

Sous le diktat d'un patronat avide de toujours plus de profits, ce gouvernement, comme les précédents, assèche les recettes de la Sécurité sociale avec comme objectif **la financiarisation de la protection sociale et la marchandisation de la santé.**

Avec le programme d'austérité que le gouvernement veut imposer, la situation des hôpitaux publics, déjà à l'agonie, sera lourdement aggravée. Ce sont aussi des mesures de régression sociale qui vont frapper la population : hausse du ticket modérateur, modification du calcul des indemnités journalières qui vont diminuer et être ainsi déconnectées du salaire.

Panique à bord pour les assuré.es

Si nous ne réagissons pas vigoureusement, c'est un système à deux vitesses qui pourrait se mettre en place, dans lequel la santé et la retraite sont en priorité une source de profit pour les places boursières. Les scandales des EHPAD et crèches privées, des entreprises de médicaments qui créent artificiellement des

pénuries, des anciens hôpitaux rachetés par des fonds privés, doivent nous alerter sur la dangerosité d'un changement de système. D'ailleurs, concernant tout particulièrement les centres de santé, la radiologie et la médecine de ville, les acteurs financiers ne cachent plus leur appétit pour le secteur des soins.

Cette politique d'austérité sonne le glas de notre système protecteur face aux aléas de la vie, système

Avicenne : une campagne prometteuse et dynamique où nous avons récolté 150 signatures devant l'hôpital.



solidaire, indépendant du marché et qui garantit des droits, pour nous plonger dans un système à l'américaine, dans lequel les malades ne peuvent pas se soigner s'ils sont pauvres à moins d'être tirés au sort dans les loteries pour bénéficier de soins gratuits, et où les retraités doivent continuer à travailler indéfiniment.

Pour la CGT, il faut mettre un terme au déshabillage de la Sécurité sociale et repartir des fondamentaux.

Plutôt que d'empêcher de se soigner ou de pénaliser les retraités, et pour éviter un déficit artificiellement construit, il faut d'urgence revoir les 80 milliards d'exonérations de cotisations (dont 20 milliards depuis l'arrivée au pouvoir de Macron).

Redonnons tout son sens à la Sécurité sociale financée par le salaire socialisé, qui mettra fin aux exonérations,



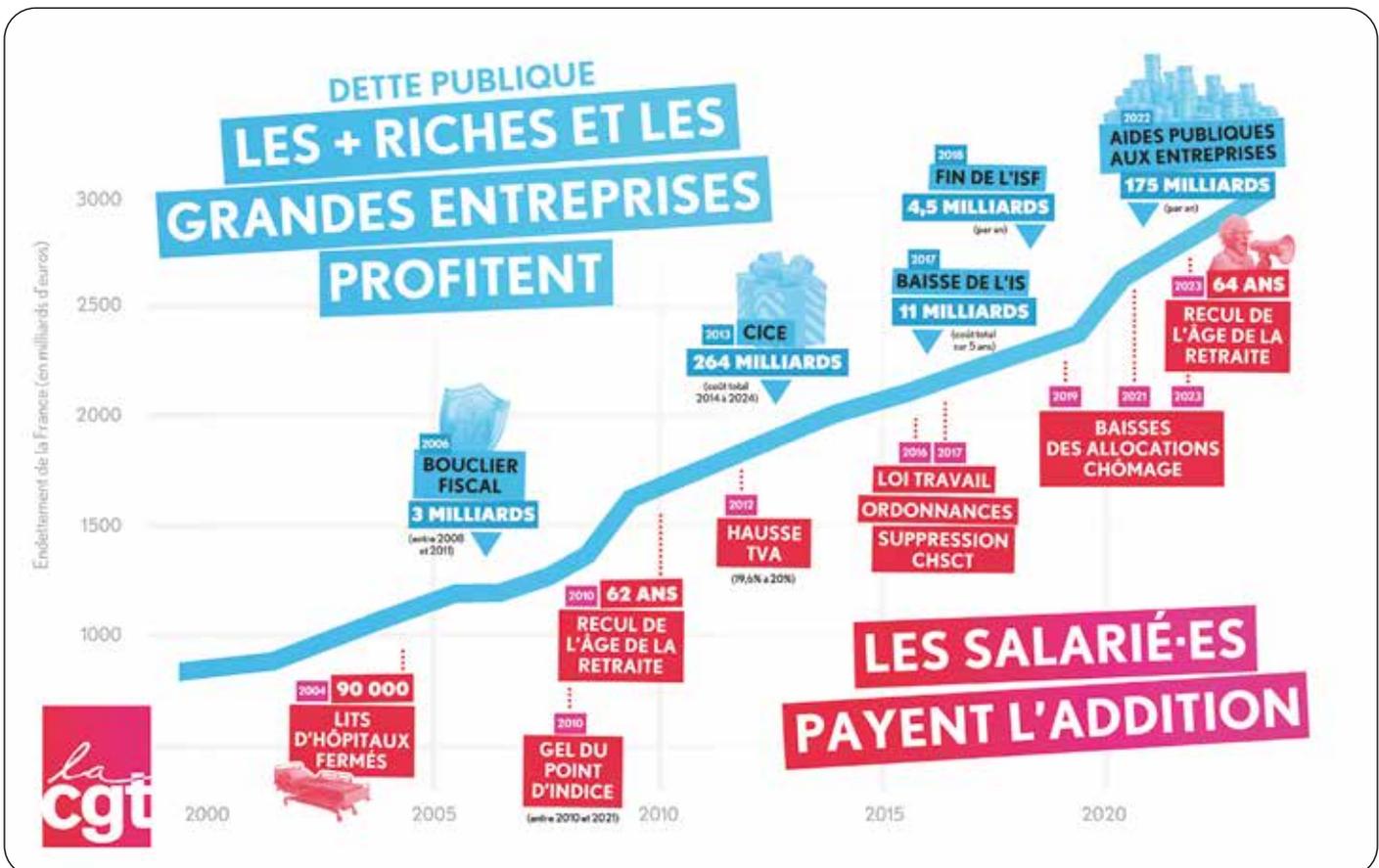
Avicenne : la députée de la 4^e circonscription de Seine-Saint-Denis, Soumya Bourouaha, nous a apporté un soutien qui fait chaud au cœur.

voire aux suppressions de cotisations sociales qui n'apportent rien sur le plan de la création d'emplois, mais ne sont que la partie inavouable des cadeaux toujours plus importants offerts au patronat.

Il s'agit là d'un véritable choix de société qui passe aussi par une autre politique en matière d'emploi et de salaires, qui s'oppose de fait à la financiarisation de l'économie.

Prochains Rendez-vous devant votre hôpital de secteur, entre 11 heures et 13 h 30 :

- 2 décembre devant l'hôpital de Montfermeil
- 9 décembre devant l'hôpital Jean Verdier
- 11 décembre devant l'hôpital de Ville-Evrard





LES BOURSES DU TRAVAIL

Lieux de défense des salariés, de citoyenneté, de démocratie.

La naissance des Bourses du travail

« Que vos agioteurs se promènent dans un palais somptueux, peu m'importe, mais accordez-moi un modeste asile, un lieu de réunion pour les travailleurs ».

Ainsi s'exprimait le 3 février 1851, François Ducoux député à l'Assemblée nationale législative, par allusion à la « Bourse des valeurs ».

En 1848, alors préfet de police il avait soumis vainement au conseil municipal de Paris un projet très complet d'une « Bourse des travailleurs ». Il fallut attendre 24 ans pour que la question fût de nouveau et sans succès soumise au conseil.

Enfin, avec la loi de 1884 autorisant les syndicats, le conseil municipal de Paris remettait solennellement aux syndicats parisiens le 3 février 1887 l'immeuble de la rue Jean-Jacques Rousseau, auquel il devait ajouter (en 1892) le palais de la rue du Château d'Eau.

Le rôle premier de la Bourse est alors l'organisation du placement des travailleurs mais elle est aussi un lieu d'éducation populaire et d'aide aux grévistes en lutte. Telle est l'origine apparente des Bourses du travail. Mais il semble qu'elles aient des origines plus lointaines. Pour certains, « politiquement », les Bourses datent du 2 mars 1790, jour où un rapport de M. de Corcelles agita le projet.

En 1845, M. de Molinari, rédacteur en chef du « *Journal des Économistes* », retrouva l'idée d'une « Bourse ouvrière ». Il se mit en rapport avec les associations et les entrepreneurs parisiens. Mais face à l'hostilité des patrons et l'indifférence des associations, il dut abandonner son projet. Il fallut donc attendre l'initiative du conseil municipal de Paris. Mais il semble qu'en province les syndicats étaient déjà organisés en bourses libres. Les bourses telles qu'elles existent aujourd'hui, et sauf leur nom, sont donc bien antérieures à l'inauguration de l'immeuble de la rue Jean-Jacques Rousseau. On en trouve l'équivalent semble-t-il dans deux ou trois fédérations ouvrières créées par l'Internationale, qui se constituèrent après le Congrès ouvrier de France tenu à Paris en 1876.

Sans doute la proclamation de la Commune de Paris en mai 1871 et ses avancées sociales contribuent à cette idée. Bousculée par ce soulèvement révolutionnaire, la bourgeoisie a tenté de contrôler le mouvement ouvrier en s'associant à la création des bourses pour l'entraîner dans la collaboration de classe. Mais les ouvriers s'en emparent et les mettent au service du monde du travail.

La création d'une Fédération des Bourses du travail

En 1892, quatorze Bourses sont recensées. Mais faute d'union, leur efficacité et leur développement ne s'opèrent qu'avec lenteur.



Ancienne Bourse du Travail de Saint-Denis- rue Suger

Bientôt naîtra l'idée d'une fédération nationale des Bourses du travail qui voit le jour en février 1892 à Saint-Étienne avec comme secrétaire Fernand Pelloutier. En 1894, au premier congrès de Nantes, les Bourses se déclaraient résolues à repousser, sous quelque forme qu'elle se déguisa, l'ingérence dans leur administration des autorités gouvernementales et communales. Un

pacte fédératif déclara la rupture totale et définitive avec le parti socialiste d'alors.

A partir de là, le nombre et l'importance des Bourses du travail se développèrent rapidement.

En juin 1895, la fédération comptait 34 Bourses avec 606 syndicats. La même année, au congrès de Limoges, naissait la CGT, par l'union des bourses et syndicats. Un an après le chiffre passe à 46 avec 862 syndicats.

Cette multiplication ne fut pas sans poser problèmes. Les Bourses se constituaient sans posséder une force syndicale suffisante, ce qui les mettait à la merci d'attaques patronales, mais aussi politiques. Déjà diverses municipalités, par le retrait de leurs subventions, ont désorganisé momentanément certaines Bourses comme à Roanne, Cholet ou Bordeaux... Tout le monde craignait que ces exemples ne soient imités. Certes, les Bourses vivaient grâce à l'action de bénévoles qui venaient après le travail. Malgré tout il fut jugé plus sage de modérer l'ardeur organisatrice des militants ouvriers et d'appeler ceux-ci à recentrer leur activité. Ce conseil fut entendu et l'on assista à des regroupements par département ou par corporation tout en continuant à se développer.

A l'ouverture du VII^e congrès de la fédération le 21 septembre 1898 à Rennes, le comité annonçait l'existence de 51 Bourses du travail groupant 947 syndicats.

Le mouvement se poursuivit. Au congrès suivant qui se tint à Paris le du 5 au 8 septembre 1900, il existait alors 57 Bourses du travail comptant ensemble 1065 syndicats, soit près de la moitié des syndicats ouvriers industriels répandus sur le territoire français. Sur ces 57, 48 faisaient partie de la fédération et regroupaient 870 syndicats. La vie, les luttes ont continué l'histoire des Bourses.

En Seine-Saint-Denis

Dans l'ancien département de la Seine, les premières bourses ont été ouvertes vers 1900 : Aubervilliers, Montreuil, Pantin...

Aujourd'hui, avec 24 unions locales CGT, logées pour l'essentiel dans les Bourses du travail, réparties sur son territoire, la Seine-Saint-Denis perpétue la tradition et le mouvement. Le Conseil général (départemental depuis 2015) et les villes communistes, puis d'union ensuite, ont fortement contribué au développement des Bourses du travail.



La Bourse du Travail d'Aubervilliers en 2024

Certaines réalisations sont des monuments comme la Bourse départementale à Bobigny, œuvre de l'architecte Oscar Niemeyer, inaugurée le 2 mai 1978. « *Il n'y a rien de trop beau pour la classe ouvrière* » disait-on à cette époque.

Au-delà de la présence des syndicats, les Bourses du travail sont aujourd'hui des lieux où l'expression citoyenne s'est énormément élargie, avec notamment associations telles les amicales de locataires, les parents d'élèves, des rencontres d'habitants, des consultations d'avocats, de conseillers prud'homaux, pour se défendre, s'aider et réfléchir ensemble à un monde meilleur.

N'est-ce pas d'ailleurs ce foisonnement de démocratie et de citoyenneté qui gêne le patronat et les hommes politiques ?

C'est ainsi que les maires de droite d'Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Sec, Le Blanc-Mesnil et Drancy se sont attaqués aux Bourses du travail situées dans leur ville. Ainsi à Bondy, le Maire de droite a réduit les subventions aux syndicats et les municipalités de Saint-Ouen et d'Aubervilliers s'attaquent aux locaux. Mais le tribunal judiciaire de Bobigny saisit par la mairie d'Aubervilliers déboute Madame la Maire et déclare la bourse d'utilité publique confirmant ainsi la légitimité des syndicats et de leurs luttes. Au Blanc-Mesnil en revanche le maire élu en 2014 fait fermer la Bourse. Là où la gauche revient au pouvoir, les conflits s'appaisent.

Les Bourses du travail, au fil du temps, sont devenues des lieux d'émancipations humaines et de solidarité qu'il faut conserver et enrichir. Mais la vigilance s'impose car rien n'est définitivement acquis.

Sources :
F. Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail*, A. Costes, Paris, 1921
Unions locales CGT 93



ON VOTE

**du 25 novembre au 9 décembre 2024
dans les entreprises de moins de 11 salarié·es**